



Sombreffe, le 26 novembre 2021

Transparencia
A l'attention de Madame Eglantine Nyssen

Objet : Votre mail du 10 novembre 2021

Madame Nyssen,

Nous faisons suite à votre mail du 10 novembre 2021 où vous nous faites part d'une liste actualisée de vos demandes.

Lors du collège communal du 7 juillet 2021, le Collège communal de Sombreffe a décidé de se conformer aux obligations décrétales en la matière qui ne prévoient que la publication a posteriori des procès-verbaux du Conseil communal sur le site internet communal.

En suivant le lien ci-dessous, vous trouverez les ordres du jour des Conseil communaux de Sombreffe :

<https://www.sombreffe.be/ma-commune/vie-politique/conseil-communal/ordres-du-jour-du-conseil>

En suivant le lien suivant, vous trouverez les procès-verbaux des Conseil communaux de Sombreffe :

<https://www.sombreffe.be/ma-commune/vie-politique/conseil-communal/proces-verbaux-du-conseil>

Pour toute information complémentaire, nous restons à votre entière disposition. Veuillez agréer, Madame Nyssen, nos salutations distinguées.

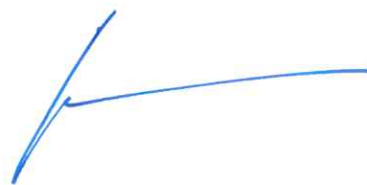
Le Directeur général,



Thibaut NANIOT



Le Bourgmestre,



Etienne BERTRAND